GAF – Note d'information V2
Revue d'Effectif Régionale des Jeunes 2026

1. ORGANISATION

La Revue d'Effectif Régional des Jeunes (RERJ) se déroulera les 4 et 5 décembre 2026 à Beaucaire (Halle des sports – Avenue Jean Bouin – 30300 Beaucaire).

Âge	Format Équipe	Programme technique RERJ	Date	Lieu
Gymnastes nées en 2016, 2017 et 2018	5/5/4	*2016 :* Niveau 3 à niveau 5 *2017 :* Saut/Poutre/Sol = Niveau 3 à niveau 5 Barres = Niveau 2 (programme 7/9 ans) à niveau 5 *2018 :* Saut = niveau 3 Barres/Poutre/Sol = niveau 2 ou 3	4 et 5 décembre 2026	Beaucaire

Chaque région peut engager une équipe composée de quatre ou cinq gymnastes.

Le classement de l'équipe s'effectue par addition des quatre meilleures notes à chaque agrès, mais avec l'obligation de prendre en compte une note d'une gymnaste née en 2018 et une note d'une gymnaste née en 2017 à chaque agrès.
Aucun classement ne sera établi sui une équipe régionale ne présente pas, à chaque agrès, au moins une gymnaste née en 2017 et une gymnaste née en 2018.

Les juges
Le jury sera convoqué par la Fédération. Les Comités Régionaux engagés n'ont pas à fournir de juges.

Tenue
Le port d'une tenue régionale n'est pas obligatoire. Les gymnastes pourront porter une tenue compétitive individuelle ou une tenue de club.

La tenue des entraîneurs est libre (survêtement ou pantalon de survêtement et t-shirt ou polo).

Attention : deux entraîneurs maximums par équipe sont autorisés (entraîneurs REN compris).

2. PLANNING ET CONDITIONS DE TEST

- Vendredi 4 décembre 2026
  - **Entraînement Avenir** et évaluation physique.
    Chaque gymnaste devra fournir une fiche de consentement.

Attention : en raison de la rencontre TOP 12 Beaucaire / Saint-Lô, l'accès au plateau de compétition sera possible jusqu'à 16h00 précises. Les entraînements à minima (barre en fosse, 1 poutre, et un saut en fosse – pas de sol) pourront ensuite se poursuivre dans la salle d'entraînement du club, attenante à la halle des sports.

- Samedi 5 décembre 2026
  - **REN Avenir (et RERJ)** : 4 tours de 5 groupes avec gestion des échauffements selon la règle « performance ».

Toute demande d'entrainement supplémentaire, en dehors du vendredi après-midi, devra être transmise par l'intermédiaire des comités régionaux et validée par Franck LEGRAS.

Conditions matérielles du test REN Avenir :
Se référer à la brochure des programmes REN Avenir et RERJ (disponible sur le site fédéral)

Saut : piste gonflable
Barres asymétriques : matériel GYMNOVA dont barre fixe avec porte main
Poutre : matériel TAISHAN
Sol : matériel GYMNOVA

3. CHALLENGE

Trois challenges seront organisés au cours de l'événement. Les gymnastes ou équipes gagnantes seront récompensées par des lots offerts par l'organisateur :

- 🏅 **Challenge de la plus belle chorégraphie au sol** ;
- 🏅 **Challenge du plus bel alignement aux barres asymétriques** ;
- 🏅 **Challenge de la plus belle entrée des équipes représentant les comités régionaux**.

La prestation ne devra pas excéder 45 secondes et devra être réalisée sans signe distinctif autre que ceux autorisés par le règlement.

4. INFORMATIONS IMPORTANTES

Engagement de l'équipe :
Les engagements devront être effectués via le formulaire : RERJ 2026 - Engagement des équipes
La date limite d'engagement de l'équipe est fixée au mercredi 14 octobre 2026.

Engagement nominatif de l'équipe :

Les engagements nominatifs devront être complétée via le formulaire : RERJ 2026 - Engagement nominatif des équipes

La date limite de transmission est fixée au lundi 9 novembre 2026.

Certificat médical :

Un certificat médical d'absence de contre-indication est obligatoire pour toutes les gymnastes. (*se référer à la page 54 du règlement technique GAM-GAF 2026-2027.*

Attention : Dans les 5 jours précédent la compétition, seules les modifications liées à au remplacement d'une gymnaste pour raison médicale seront acceptées.

Un certificat médical devra obligatoirement être fourni à Franck LEGRAS (franck.legras@ffgym.fr).

Gestion des musiques :

La transmission des musiques s'effectuera via DJGym.

La date limite de dépôt est fixée au 27 novembre 2026.

L'ensemble des documents relatifs à cette revue d'effectif sera disponible sur le mini-site fédéral dédié.